



CAP ESTEREL demain / vision à 5 ans

Newsletter n°2 – Août 2025

Projet "Remontée en gamme "

I - Rappels préliminaires

Trois mois après la publication de notre première newsletter, l'équipe projet vous propose cette deuxième édition afin de vous tenir informés de l'avancement du projet.

II- Bilan de la Newsletter n°1

La première newsletter a enregistré **627 consultations**, témoignant d'une curiosité certaine et même d'un réel intérêt de la part des copropriétaires.

Ce chiffre nous encourage à poursuivre nos efforts d'information et de pédagogie autour de l'originalité du projet.

III- Conduite du projet – Phase 3 (février à juin 2025)

Objectif général :

Mettre en œuvre les décisions validées lors de la **phase 2** (cf. newsletter n°1).

Principales actions menées :

1. **Harmonisation des hébergements**
→ Création d'un **label spécifique "CAP ESTEREL"**, décliné en quatre catégories de classement.
2. **Maison des services**
→ Élaboration d'une **grille de services** adaptée aux attentes des différentes clientèles (clés, ménage, assistance, etc.).

3. Plateforme internet

→ Finalisation de l'**architecture du site**, conçu pour accompagner le futur locataire dans un **parcours intelligent** de sélection de logement, avec un **accès direct au propriétaire-loueur** pour la réservation.

IV- État d'avancement (90 % des objectifs atteints)

- ☒ **Grille d'évaluation** pour le label CAP ESTEREL : terminée, à officialiser avec le concours de quelques copropriétaires
- ☒ **Contact établi** avec l'agence **In Auris** pour la classification nationale
- ☒ **Équipe de copropriétaires** en cours de constitution pour assurer, après la phase nationale, la classification "Label CAP ESTEREL" des logements candidats à ce label
- ☒ **Grille des services** : finalisée et validée
- ☒ **Structure du site internet** : finalisée à 90 %
- ☒ **Premiers contacts** établis avec des **partenaires externes** pour le lancement
- ☒ **Liens institutionnels** engagés avec la ville de Saint-Raphaël, l'agglomération Estérel Côte d'Azur et le département

V -Prochaine étape : appel à candidatures

Officialisation de la grille de labellisation

Il est envisagé de valider définitivement cette grille, **avec la participation** de propriétaires, notamment ceux ayant émis des remarques.

Test grandeur nature de la grille de labellisation

Une **vingtaine de copropriétaires volontaires** pourront prochainement s'inscrire pour tester le dispositif de référencement « **Cap Village Vision** » nécessitant la **double certification** ci-dessous

- Classement **national "meublé de tourisme"**
- **Labellisation CAP ESTEREL**

 Il s'agit d'une **phase pilote** :

Aucune exclusivité ne sera imposée. Chaque copropriétaire reste libre de continuer à louer selon ses canaux traditionnels.

À noter : la plateforme internet, bien que prête à 90 %, **n'est pas encore activée** pour des raisons techniques et stratégiques qui seront expliquées lors de la prochaine réunion.

VI- Réunion à venir :

Samedi 27 septembre 2025 de 10h à 12h

- **En présentiel à CAP ESTEREL, salle Campus.**
- **En visioconférence, sur inscription, à l'adresse capvillagevision@gmail.com, un lien pour cette visio vous sera adressé quelques jours avant.**

À l'ordre du jour des principaux points :

- Le **processus d'inscription** des copropriétaires au double dispositif de référencement
- Le **modèle économique** de la plateforme (fonctionnement + implications pour les propriétaires référencés)
- Le **parcours de réservation** sur la plateforme pour les futurs locataires
- Les **raisons du report** de l'ouverture de la Maison des services (et sa reprogrammation dans une phase ultérieure)
- **Intervention de partenaires** pour éclairer les choix stratégiques du projet

VI - Conclusion

Le projet de « **remontée en gamme** » débute concrètement avec la **classification des logements** (en collaboration avec une agence extérieure agréée) dans le cadre d'une opération test basée sur plus ou moins **20 appartements de propriétaires volontaires**.

Il vise à proposer une **offre claire, visible et reconnue** à CAP ESTEREL, **en phase avec les attentes des vacanciers**.

Les propriétaires engagés dans cette démarche pourront **retrouver une valeur ajoutée** à leur bien, en contrepartie d'un **investissement raisonné** dans la qualité.



Rendez-vous le 27 septembre pour aborder tous les aspects du projet :

- **Contact et inscription pour la visioconférence** à l'adresse suivante : **capvillagevision@gmail.com**
- Ou posez une question à la même adresse mail, un membre de l'équipe projet reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

✉ Pour être informé régulièrement de l'avancée du projet (*), si vous ne l'êtes pas, **inscrivez-vous à la prochaine newsletter** en cliquant sur ce lien :

[NEWSLETTER CAPVILLAGEVISION](#)

Pour l'équipe projet :

G. Bourgeat, G. Delanoë, C. Lemaire, G. Moreau, C. Queron.

(*) - Conformément aux directives européennes (du 27/04/2016 et du 23/05/2016) régissant la protection des données personnelles (RGPD), le groupe CAP ESTEREL demain / Vision 5 ans, s'engage à respecter les règlements en vigueur pour l'envoi des prochaines newsletters, et à ne faire aucun usage commercial des informations communiquées par les propriétaires.